

**DELIBERATION N° 24 / 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 5 mai 2008**

Approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2007

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte, après les observations émises et enregistrées, le compte rendu du conseil d'administration réuni en séance le 20 décembre 2007.

Nombre de votants	20	Pour	20	Contre	/
		Abstentions	/	Nuls	/

Fait à Paris, le 5 mai 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne GAZEAU-SECRET
